Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 02/12/2020 à 16h11
Réference de l'AR : 002-200043495-20201126-DEB202011_01-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 novembre 2020

Délibération n°1

Date de convocation : le 18/11/2020 Date d'affichage : le - 8 DEC. 2020

qui s'est tenu à 18h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

Présents : Eric DELHAYE – Fabrice FERON – Maxime KELLER - Sylvie LETOT-DURANDE - Olivier JOSSEAUX - Yves BRUN - Mathieu FRAISE - Benoit BUVRY - Yves ROBIN

Absents excusés donnant pouvoir :

Absents excusés : Franck DEMAZURE

Objet : DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX COMMERCANTS ET ARTISANS DE LA CA DU PAYS DE LAON - Demandes de subvention

Rapporteur : Olivier JOSSEAUX

Exposé :

Par délibérations n° 5 du 23 février 2012, n° 5 du 5 décembre 2013, et n° 14 du 27 juin 2018, le Conseil Communautaire a entériné et déterminé la mise en place d'un dispositif de soutien aux commerçants et artisans du territoire intercommunal, l'octroi d'une subvention (maximum 7 500 €) de 25 % des investissements réalisés, et a donné délégation au Bureau pour approuver les projets déposés et valider l'octroi des subventions.

DOSSIER N° 1

La Société **LA SHOP A BIERES**, Caviste, représentée par Monsieur Sébastien TARDIVEAU, domiciliée 2 Rue Jean Monnet à LAON, a déposé une demande de subvention dans le cadre de son projet d'investissement dans un véhicule.

Le montant total H.T. des devis est de 17 004.37 €.

Sachant que le montant d'investissements pouvant être retenu est de 30 000 € et qu'il n'est pas atteint, avec une subvention de 25 %, la subvention sollicitée est de **4 251.00 €.**

DOSSIER N° 2

La **Société JC AGENCEMENTS,** agencement-isolation, domiciliée 9 rue du Cheval Blanc à BRUYERES ET MONTBERAULT (02), dont le gérant est Monsieur Julien CARLIER, a déposé une demande de subvention dans le cadre de son projet d'investissement dans un véhicule.

Le montant total H.T. des devis est de 20 954.76 €.

Sachant que le montant d'investissements maximum pouvant être retenu est de 30 000 €, et qu'il n'est pas atteint, avec une subvention de 25 %, la subvention sollicitée est de **5 239 €.**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 02/12/2020 à 16h11
Réference de l'AR : 002-200043495-20201126-DEB202011_01-DE

DOSSIER N° 3

La **Société VERGER EBOULEAU**, spécialisée en commerce et distribution de fruits et produits alimentaires, 9 Rue d'Aulnois à BESNY-LOIZY (02), dont le gérant est Monsieur Franck DEMAZURE, a déposé une demande de subvention dans le cadre de son projet d'investissement dans un véhicule.

Le montant total H.T. des devis est de 23 686.04 €.

Sachant que le montant d'investissements maximum pouvant être retenu est de 30 000 € mais que le montant n'est pas atteint, avec une subvention de 25 %, la subvention sollicitée est de **5 785 €.**

DOSSIER N° 4

La **Société GARAGE BUDKA**, spécialisée en mécanique automobile, domiciliée 5 rue Georges Brassens à ATHIES SOUS LAON (02), dont le gérant est Monsieur Laurent Budka, a déposé une demande de subvention dans le cadre de son projet d'investissement dans des travaux d'électricité et d'aménagement du bureau.

Le montant total H.T. des devis est de 6 597 €.

Sachant que le montant d'investissements maximum pouvant être retenu est de 30 000 € et qu'il n'est pas atteint, avec une subvention de 25 %, la subvention sollicitée est de **1 649 €.**

DOSSIER N° 5

Monsieur **DAVID PROVO**, Plomberie-chauffage-sanitaire, Boucherie, domiciliée 2 rue Condorcet à LAON (02), a déposé une demande de subvention dans le cadre de son projet d'investissement dans un nouveau véhicule.

Le montant total H.T. des devis est de 23 598.84 €.

Sachant que le montant d'investissements maximum pouvant être retenu est de 30 000 €, qu'il n'est pas atteint mais que Monsieur David PROVO a bénéficié d'une subvention d'un montant de 4 363 € versé par mandat n° 921 du 17 juillet 2020, la subvention sollicitée est de **3 137 €,** pour atteindre le montant accordable sur trois ans de 7 500 €.

DOSSIER N° 6

La SAS PETETIN, spécialisée en vente, entretien et réparation automobile, domiciliée 89 Rue Porte de Laon à BRUYERES ET MONTBERAULT (02), dont le gérant est Monsieur Philippe PETETIN, a déposé une demande de subvention dans le cadre de son projet d'investissement dans l'installation d'une pompe 24 H/24 H.

Le montant total H.T. des devis est de 39 027.57 €.

Sachant que le montant d'investissements maximum pouvant être retenu est de 30 000 €, avec une subvention de 25 %, la subvention sollicitée est de **7 500 €.**

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 02/12/2020 à 16h11
Réference de l'AR : 002-200043495-20201126-DEB202011_01-DE

DOSSIER N° 7

La **Société MCP**, spécialisée en maçonnerie générale, domiciliée 8 cité des Morennes à MONS EN LAONNOIS (02), et représentée par Messieurs Olivier PAILLER et Thomas KARDOS, a déposé une demande de subvention dans le cadre de son projet d'investissement dans un véhicule avec marquage.

Le montant total H.T. des devis est de 23 815.24 €.

Sachant que le montant d'investissements maximum pouvant être retenu est de 30 000 € et qu'il n'est pas atteint, avec une subvention de 25 %, la subvention sollicitée est de **5 953 €.**

DOSSIER N° 8

La **Société ARTITECH**, spécialisée en électricité et domotique, domiciliée 3 rue du Lac à MONTHENAULT (02), dont le gérant est Monsieur Jean-Guy RENARD, a déposé une demande de subvention dans le cadre de son projet d'investissement dans deux véhicules.

Le montant total H.T. des devis est de 33 542.60 €.

Sachant que le montant d'investissements maximum pouvant être retenu est de 30 000 €, avec une subvention de 25 %, la subvention sollicitée est de **7 500 €.**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne, chargée d'instruire les dossiers dans le cadre de la Convention de partenariat signée le 24 septembre 2012, a émis un avis favorable aux demandes des artisans..

Les dossiers n° 6 (Garage PETETIN), n° 7 (Société MCP) et n° 8 (ARTITECH) sont présentés et les subventions pourront être versées à condition que le Conseil Communautaire entérine la demande de crédit supplémentaire en Décision Modificative d'un montant de 30 000 €.

Délibération :

Le Bureau Communautaire,

et après en avoir délibéré, décide :

1 – D'APPROUVER et d'AUTORISER le versement d'une subvention de 4 251 € à la SHOP A BIERES, le versement d'une subvention de 5 239 € à la Société JC AGENCEMENTS, le versement d'une subvention de 5 785 € à la Société VERGER EBOULEAU, le versement d'une subvention de 1 649 € à la Société GARAGE BUDKA, le versement d'une subvention de 3 137 € à David PROVO,
2. – D'APPROUVER et D'AUTORISER le versement d'une subvention de 7 500 € à La SAS PETETIN, le versement d'une subvention de 5 953 € à la Société MCP et le versement d'une subvention de 7 500 € à la Société ARTITECH, à condition que le Conseil Communautaire du 10 décembre 2020 entérine la demande de crédit supplémentaire en Décision Modificative d'un montant de 30 000 €.
selon les modalités décrites ci-dessus et dans l'annexe jointe,
3 – D'AUTORISER le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires pour ces subventions,
4 – DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au Budget 2020 – VIECO -

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

Le Président

Eric DELHAYE

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT
A COMPTER DU - 8 DEC. 2020

Le Président

Eric DELHAYE

Nombre de conseillers titulaires	: 10
Nombre de conseillers présents	: 09
Nombre de votes exprimés	: 09
Votes favorables	: 09
Votes défavorables	: 00
Abstentions	: 00

DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX COMMERCANTS ET ARTISANS DE LA CA DU PAYS DE LAON - ANNEE 2020

COMMUNE	DATE	DEMANDEUR	DATE BUREAU	MONTANT INVESTISSEMENTS HT	SUBVENTION ACCORDEE	SUBVENTION MANDATEE
VESLUD	18/11/2019	LYDIE POINDRON	30/01/2020	23 239.55 €	5 806 €	
AULNOIS SOUS LAON	1/12/2019	PASCAL AUBIN	30/01/2020	30 843.48 €	7 500 €	
LAON	5/12/2019	LA PARENTHESE GOURMANDE	30/01/2020	22 561.00 €	5 640 €	5 494 €
LAON	11/12/2019	FMD	30/01/2020	6 924.77 €	1 731 €	LA P
LAON	16/12/2019	DAVID PROVO	23/04/2020	18 906.83 €	4 726 €	4 363 €
LAON	23/01/2020	LES DELICES D'HERMINE	23/04/2020	67 823.29 €	7 500 €	7 500 €
LAON	05/02/2020	WAS	23/04/2020	19 480.00 €	4 960 €	4 960 €
LAON	03/02/2020	SARL CAHOUZART	23/04/2020	20 146.82 €	5 037 €	
LAON	21/02/2020	SARL LAFOREST	23/04/2020	53 548.38 €	7 500 €	7 500 €
CHAMBRY	10/03/2020	EURL SANLAF	23/04/2020	6 346.57 €	1 587 €	
LAON	13/03/2020	Thierry LAFOLIE	23/04/2020	21 922.35 €	5 480 €	5 480 €
VIVAISE	03/04/2020	EURL IDE	23/04/2020	18 669,90 €	4 667 €	4 327 €

Budget 2020 : 100 000 € + DM 30 000 €

MONS EN LAONNOIS	21/08/2020	NICOLAS CARRELAGE	17/09/2020	36 385.00 €	7 500 €	
ATHIES SOUS LAON	28/07/2020	GARAGE BUDKA	17/09/2020	7 187.90 €	1 797 €	
LAON	17/08/2020	PRELUDE	17/09/2020	5 604.97 €	1 401 €	1 401 €
LAON	19/08/2020	GSEK TRANSPORT	17/09/2020/	30 300.00 €	7 500 €	6 501 €
LAON	09/09/2020	LA SHOP A BIERES	26/11/2020	17 004.73 €	4 251 €	
BRUYERES ET MONTBEAULT	09/09/2020	JC AGENCEMENT	26/11/2020	20 954.76 €	5 239 €	
BESNY-LOIZY	21/09/2020	VERGER EBOULEAU	26/11/2020	23 139.28 €	5 785 €	
ATHIES SOUS LAON	23/09/2020	GARAGE BUDKA	26/11/2020	6 597.00 €	1 649 €	
LAON	06/10/2020	PROVO DAVID	26/11/2020	**23 598.84 €**	**3 137 €**	
BRUYERES ET MONTBERAULT	15/10/2020	GARAGE PETETIN	26/11/2020	**39 027.57 €**	**7 500 €**	
MONS EN LAONNOIS	13/10/2020	MCP	26/11/2020	**23 815.24 €**	**5 953 €**	
MONTHENAULT	26/10/2020	ARTITECH	26/11/2020	**33 542.60 €**	**7 500 €**	
TOTAL				577 570.83 €	121 346.00 €	47 856 €

*Le dossier de Monsieur Provo DAVID amène à une enveloppe de 100 393 €, mais le budget initial de 100 000 € n'est pas dépassé, car les dossiers de LA PARENTHESE GOURMANDE, le dossier d'Avril de Monsieur PROVO, EURL IDE et GSEK TRANSPORT n'ont pas été versés en totalité.

* Les dossiers de GARAGE PETETIN, MCP et ARTITECH seront pris en compte si la Décision Modificative demandée est acceptée par le Conseil Communautaire du 10 décembre 2020.

Budget 2020 : 100 000 € + DM 30 000 €